

PROCES-VERBAL

Communication des observations écrites ou orales recueillies dans les divers registres et les courriers adressés au commissaire enquêteur en mairie de LANMODEZ, en cours d'enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées.

Francis OHLING, commissaire enquêteur à

Madame COLLET Lannion Trégor Communauté.

Référence : Code de l'environnement articles L123-1 et suivants.

Code général des collectivités territoriales articles L2224-8 et suivants D2224-5-1, R2224-6 et suivants.

Arrêté 22/357 en date du 22 décembre 2022, de LANNION-TREGOR

Communauté qui a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la mise à jour du zonage d'assainissement collectif de la commune de LANMODEZ.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les observations écrites ou orales recueillies au cours de l'enquête publique relative à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de LANMODEZ.

L'enquête publique s'est déroulée sur le territoire de la commune, du lundi 16 janvier 2023 au jeudi 16 février 2023 inclus, période de 31 jours durant laquelle j'ai assuré deux permanences en mairie :

- le samedi 21 janvier 2023, de 09h00 à 12h00
- le samedi 04 février 2023, de 09h00 à 12h00

L'enquête a été assurée dans un climat calme et serein et un accueil très favorable a été réservé au commissaire enquêteur. Le public n'a toutefois pas manifesté un grand intérêt pour celle-ci. Aucune opposition notoire ne m'a été formulée.

Le bilan de fréquentation est le suivant :

7 personnes se sont présentées aux permanences pour avoir des informations, pour émettre des observations ou consulter le dossier.

Au total une (01) observation écrite a été reçue pour ce dossier par voie électronique.

Vous trouverez ci-après les demandes, remarques et observations des visiteurs :

Observations des riverains :

Observation (E1). (M. GUEGAN LANMODEZ 5 rue des écoles.)

- Bonjour, je suis MR GUEGAN Jacques et j'ai une maison 5 rue des écoles a LANMODEZ (à 30 m de la station d'épuration existante) J'espère que dans les travaux prévus pour le déplacement de la station l'assainissement rue des écoles soit prévu (je n'ai pas la place pour installer ni une micro station ni une filière .J'espère que vous en tiendrez compte .Cordialement MR GUEGAN Jacques

Observation (R1).(J le DU/Annie QUELLEC 2 Kermassec'h 22610 PLEUBIAN)

- Une grande inquiétude pour cause de nuisances potentielles (sonores, odeurs,...) compte tenu de la proximité de la station d'assainissement avec notre lieu d'habitation

Observation (R2).Lydia D.....

- La station actuelle étant très polluante car elle ne fonctionne pas, nous espérons la mise en service de la nouvelle le plus rapidement possible.

Aucune autre observation déposée.

Pour ma part je souhaiterais obtenir quelques éléments supplémentaires pour étayer le rapport :

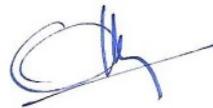
- Avez-vous une idée du phasage de la pose des tuyaux et collecteurs ?

- Comment seront contactés les habitants de la commune qui souhaitent se raccorder au réseau collectif et quelles modalités sont prévues ? Doivent-ils s'adresser à la commune ou à Lannion Trégor Communauté ?

Conformément aux dispositions de l'article R123-18 du code de l'environnement, vous pouvez m'adresser éventuellement sous 15 jours, vos observations au présent procès-verbal de synthèse.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Ploec l'Hermitage le 20 février 2023
Commissaire-enquêteur
Francis OHLING



PV adressé par voie électronique à : sophie.collet@lannion-tregor.com